

# CHARTRE



## SÉCURITÉ

**SIDER,**  
*des femmes et des hommes  
au service du client.*

La **Sécurité** dans le travail, la **Santé** des personnes sont **les droits et les devoirs** de tout un chacun dans l'entreprise. **SIDER** met son organisation au service de l'amélioration permanente de sa **maitrise de la sécurité**.



### NOS ENGAGEMENTS

- Assurer la sécurité de notre personnel dans ses missions.
- Préserver la santé des hommes et des femmes de l'entreprise.
- Evaluer les risques professionnels et mettre en œuvre des actions préventives et correctives.
- Analyser et réduire les Accidents du Travail et Maladies Professionnelles.
- Respecter les délais d'exécution des plans d'action.
- Veiller au maintien des compétences sécurité.
- Communiquer régulièrement et privilégier les partages d'expériences.
- Assurer une veille réglementaire et appliquer la réglementation en vigueur.
- Veiller à la sécurité de toute personne extérieure à l'entreprise.

*Je m'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires, et charge le service QSE, avec la collaboration du CHS-CT, de veiller au respect de nos engagements. Chacun d'entre nous est impliqué dans la démarche, et se doit de signaler toute situation remettant en cause cette charte.*

Marc HIPPOMÈNE  
Directeur Général